

# ZNIEFF\* de type II

N° régional: 7401

Ancien N° régional: 9893

# LAC LEMAN

### Départements et communes concernées en Rhône-Alpes Surface : 22 105 ha

#### Haute-Savoie

ANTHY-SUR-LEMAN, CHENS-SUR-LEMAN, EVIAN-LES-BAINS, EXCENEVEX, LUGRIN, MARGENCEL, MAXILLY-SUR-LEMAN, MEILLERIE, MESSERY, NERNIER, NEUVECELLE, PUBLIER, SAINT-GINGOLPH, SCIEZ, THONON-LES-BAINS, YVOIRE,

### ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74010001

#### Description et intérêt du site

Avec une superficie supérieure à 580 km2 et environ 170 km de rivage, territorialement partagé entre la Suisse et la France, c'est le plus grand lac d'Europe occidentale.

C'est un lac alpin modelé par le surcreusement glaciaire, encaissé et profond (plus de 300 m). Ses eaux ne sont jamais prises par le gel, et contribuent à entretenir sur ses rives un microclimat plutôt clément.

Bien que situé au cœur d'un bassin de population dense et confronté à des problèmes aigus d'urbanisation et d'eutrophisation (cette dernière en voie de lente régression cependant), le Léman conserve un intérêt biologique majeur.

Ainsi, en ce qui concerne l'avifaune aquatique, il reste la deuxième zone d'hivernage française après la Camargue. Il se situe d'ailleurs sur l'un des principaux axes de migration du continent. Ses rives sont ainsi fréquentées occasionnellement par la plupart des espèces aviennes de la faune européenne.

L'ampleur des stationnements et leurs fluctuations font l'objet de suivi régulier depuis près de cinquante ans. Au cours de ces dix dernières années, on a ainsi recensé trente trois espèces régulières pour un effectif global moyen de 93 000 individus.

Ceci justifie le fait que le Léman soit également inventorié au titre des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Les phénomènes d'eutrophisation ainsi que l'introduction accidentelle d'une proie nouvelle (la Moule zébrée) peut d'ailleurs expliquer l'augmentation récente de certaines espèces.

Si le peuplement piscicole du lac n'est pas particulièrement diversifié (originellement dix-huit espèces de poissons et deux espèces d'écrevisses indigènes), il compte néanmoins certaines espèces particulièrement intéressantes comme la Perche, les Corégones (avec originellement deux formes endémiques, auxquelles ont pu se substituer des souches provenant d'autres lacs alpins), la Truite de lac, et l'Omble chevalier.

La microfaune était jusqu'au début du vingtième siècle représentée très majoritairement par des espèces exigeant des eaux bien oxygénées.

Celles-ci étaient devenues très minoritaires dans les années 1980, mais une lente restauration de cette situation semble heureusement se faire jour.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse identifie, à l'échelle du bassin, le Lac Léman et la Basse Dranse parmi les milieux aquatiques remarquables au fonctionnement altéré. Il souligne l'importance de la qualité des cours d'eau tributaires du lac dans le maintien des stocks de la Truite lacustre, forme géante migratrice.

Sur le Léman, il préconise la poursuite d'une politique volontariste de reconquête de la qualité des eaux sur le plan physique, chimique ou biologique (et notamment de réduction des apports en phosphore dans le lac), de protection des derniers espaces naturels littoraux, de maintien et ou restauration des liens biologiques entre le lac et ses affluents.

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cette unité lacustre, dont certains éléments littoraux représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont par ailleurs retranscrits par le zonage de type I (principales zones d'hivernage...).

Il traduit la sensibilité particulière du bassin versant alimentant le lac, en rapport avec la conservation d'espèces remarquables.

Il traduit également diverses fonctionnalités naturelles :

- celles de nature hydraulique (auto-épuration des eaux et protection de la ressource en eau),
- celles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'accueil et de stationnement, de dortoir (avifaune migratrice...), zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées ; l'importance du maintien des liaisons biologiques avec les cours d'eaux affluents (frayères à Truite de lac...) ainsi qu'avec le fleuve Rhône est à souligner.

L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager.

#### Milieux naturels

Pas de donnée disponible

#### **Flore**

Ornithogale penchée

 $Ornithogalum\ nutans\ L.$ 

## Faune vertébrée

#### Oiseau

Rousserolle effarvatte Acrocephalus scirpaceus

Martin-pêcheur d'Europe Alcedo atthis Sarcelle d'été Anas querquedula Canard chipeau Anas strepera Pipit rousseline Anthus campestris Fuligule milouin Aythya ferina Fuligule morillon Aythya fuligula Fuligule milouinan Aythya marila Garrot à œil d'or Bucephala clangula Bécasseau maubèche Calidris canutus Petit Gravelot Charadrius dubius Aigrette garzette Egretta garzetta Bruant des roseaux Emberiza schoeniclus Faucon hobereau Falco subbuteo Plongeon arctique Gavia arctica Plongeon imbrin Gavia immer Plongeon catmarin Gavia stellata Goéland cendré Larus canus Harle bièvre Mergus merganser Harle huppé Mergus serrator Milan noir Milvus migrans Bergeronnette printanière Motacilla flava Nette rousse Netta rufina Bihoreau gris Nycticorax nycticorax

Rette rousse Netta rujina

Bihoreau gris Nycticorax nycticora

Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus

Grèbe huppé Podiceps cristatus

Grèbe à cou noir Podiceps nigricollis

Chevalier guignette Tringa hypoleucos

## Faune invertébrée

Pas de donnée disponible

# **Bibliographie**

Pas de donnée disponible

